**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,**
tenue le 14 octobre 2020 à 16 h, via la plateforme ZOOM.

**PRÉSENCES :**

Bilodeau Cynthia
Bourgault Nancy
Bourgoin Annie
Bourgon Julie
Bouthillier Myriam
Brabant Chantal
Chagnon Julie
Chartrand Mélanie
D'Amour Michèle
Desjardins Valérie
Dubé Sylvette
Fuller Brigitte
Gabriele Karine
Gariépy Isabelle
Goyette Maggie
Jacques Karen
Lapointe Katia
Larochelle Amélie
Lavoie Nadine
Leduc Marie-Claude
Lefebvre Véronique
Léveillé Amélie
Lévesque Karine
Ménard Julie
Mercier Jocelyne
Morin Yvane
Morin-Plante Alexandra
Rinfret Lemire Estelle
Rose Marie-Josée
Schimek Christina

**ORDRE DU JOUR :**


1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ..... 1
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020 ET SUIVIS ..... 1
3. AVIS DE MOTION MODIFIANT LES STATUTS DU SERV ..... 2
4. ABSENCES DUES À LA COVID-19 ET TRAITEMENT DE SALAIRE ..... 3
5. ASSURANCES ALTER EGO ..... 3
6. RETOUR SUR L'OPÉRATION AUTOCOLLANTS, SUR LA MANIFESTATION DU 5 OCTOBRE ET SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À VENIR ..... 3
7. NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE ..... 4
8. TOURNÉE VIRTUELLE ..... 4
9. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 2020 ..... 4
10. FORMATIONS SOIRS ET FINS DE SEMAINE ..... 4
11. QUESTIONS DIVERSES ..... 5
12. VARIA ..... 5


## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Julie Ménard :

**A2021-CD-DEC-09** **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au point varia :

**a)** Accès technologique
**b)** Budget du CPM dans les écoles
**c)** Masques de procédure

## 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020 ET SUIVIS

Proposé par Chantale Brabant,
Appuyé par Sylvette Dubé :

**A2021-CD-DEC-10** **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal du 8 septembre 2020 tel que présenté.

**Suivis :**

**2.1 Comité consultatif temporaire du CSSTL**

Le comité consultatif temporaire est remplacé par le Conseil d'administration du CSSTL. Martin Brunet a été élu pour représenter les enseignantes et enseignants.

Il est maintenant le temps pour le CSSTL de mettre sur pieds le Comité d'engagement pour la réussite des élèves. Des explications sont données concernant le rôle et les responsabilités de ce comité ainsi que les modalités d'élection de l'enseignant qui siègera à ce comité. Les mises en candidature sont possibles jusqu'au 22 octobre en écrivant au SERV. L'élection aura lieu lors de l'assemblée générale du 26 octobre 2020.

**2.2 COVID-19 – Questions-réponses**

- Les pauses actives ont été retirées de l'horaire-maitre des écoles qui en avaient placé.
- Chaque enseignant a un minimum de 2 masques par jour. Les enseignants d'éducation physique qui en auraient besoin de plus pourront en demander.
- Les écoles qui devaient garder les portes de classes ouvertes, afin d'éviter la désinfection quotidienne, peuvent maintenant les fermer à la suite d'une intervention réalisée auprès du CSSTL. Il semble que le problème perdure à l'école Saint-Thomas.
- Les côtés de lunettes à ajouter aux lunettes de vue pour les rendre conformes sont acceptés pourvu qu'ils répondent à la norme CSA.
- L'agenda scolaire peut être utilisé dans toutes les écoles.
- La consultation sur les Normes et modalités qui n'avait pas été réalisée devrait l'être dans les prochains jours.
- À l'école de l'Épervière, il y a de la francisation contrairement à ce qui a été rapporté à la dernière assemblée des personnes déléguées.
- Concernant les fréquences d'évaluation, celles-ci ont été revues puisqu'il y aura un bulletin de moins. Nous attendons la publication de l'instruction annuelle.

**2.3 Opérationnalisation du plan d'action, comité sondage francisation**

Il est proposé de créer un comité afin de planifier un questionnaire pour recueillir le plus d'informations possible concernant les besoins en francisation dans les établissements.

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Amélie Léveillée :

**A2021-CD-DEC-11** **Il est résolu à l'unanimité** de créer un comité afin de planifier un questionnaire pour recueillir le plus d'informations possible concernant les besoins en francisation dans les établissements. Le comité sera composé de mesdames Nancy Bourgault, Sylvette Dubé, Christina Schimek, Julie Ménard et Véronique Lefebvre.

## 3. AVIS DE MOTION MODIFIANT LES STATUTS DU SERV

Un avis de motion afin de modifier certains articles des Statuts et règlements du SERV est présenté.

Il est proposé que les personnes déléguées présentent l'avis de motion tel que contenu au document A2021-CD-07-01 aux membres de leur établissement, qu'ils informent les membres que s'ils désirent ajouter des modifications au présent avis de motion, ils ont jusqu'au 22 octobre pour les faire parvenir à la présidence du SERV, par courriel, à l'adresse presidence@servaudreuil.net. Cet avis de motion avec ou sans modifications sera présenté en vue de son adoption, à l'assemblée générale du 26 octobre 2020.

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Nadine Lavoie :

**A2021-CD-DEC-12** **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées présentent l'avis de motion tel que contenu au document A2021-CD-07 aux membres de leur établissement, qu'ils informent les membres que s'ils désirent ajouter des modifications au présent avis de motion, ils ont jusqu'au 22 octobre pour les faire parvenir à la présidence du SERV, par courriel, à l'adresse presidence@servaudreuil.net. Cet avis de motion avec ou sans modifications sera présenté en vue de son adoption, à l'assemblée générale du 26 octobre 2020.

## 4. ABSENCES DUES À LA COVID-19 ET TRAITEMENT DE SALAIRE

Le document A2021-CD-08, *Absences dues à la COVID-19 et traitement de salaire* est présenté aux personnes déléguées. Ce document sera à présenter aux membres par les personnes déléguées pour les informer du traitement lors d'absences dues à la pandémie.

## 5. ASSURANCES ALTER EGO

Un rappel est réalisé quant à l'importance de s'inscrire à une formation en ligne concernant les nouvelles assurances de personnes au alterego@lacsq.org. Les personnes déléguées sont invitées à afficher le dépliant et le guide au babillard syndical et à faire un rappel aux membres que tous doivent mettre à jour leur dossier d'assurance, même s'ils utilisent les assurances de la conjointe ou du conjoint, puisque l'assurance vie et les bénéficiaires doivent être revus également.

## 6. RETOUR SUR L'OPÉRATION AUTOCOLLANTS, SUR LA MANIFESTATION DU 5 OCTOBRE ET SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À VENIR

Les manifestations lors de la *Journée Mondiale des enseignants* a été un succès. Dix-neuf écoles ont participé. Il y a eu plus de participants que prévu.

L'opération autocollants a été réalisée par un grand nombre d'enseignants. Toutefois, les personnes déléguées mentionnent que certains enseignants se sentent mal à l'aise de faire des actions mobilisations vu la situation actuelle. Il est suggéré de rappeler aux membres que les actions ont été votées en assemblée générale.

Lors de la prochaine assemblée générale, il sera important que les membres soient présents afin de donner leur opinion, car nous allons revoir le plan de mobilisation et nous allons discuter de la grève.

## 7. NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE

Il est proposé de confier la mission d'examen des états financiers du SERV à la société de comptables professionnels agréés Gaudreau Poirier pour l'année 2020-2021.

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Karine Lévesque :

**A2021-CD-DEC-13** **Il est résolu à l'unanimité** de confier la mission d'examen des états financiers du SERV à la société de comptables professionnels agréés Goudeau Poirier pour l'année 2020-2021.

## 8. TOURNÉE VIRTUELLE

Les documents pour chaque enseignant seront envoyés avant chaque rencontre virtuelle. La personne déléguée de l'école est invitée à les distribuer avant la rencontre. Elle doit aussi faire l'achat d'une carte cadeau d'une valeur de vingt-cinq dollars (25,00 $) chez un commerçant local afin de le faire tirer en prix de présence. Cette gracieuseté est offerte par les Fonds de solidarité FTQ.

## 9. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

### 9.1 Retour sur l'assemblée générale du 30 septembre

Des ajustements pourraient être apportés au déroulement de l'assemblée, dont l'ajout d'une pause et des explications des procédures d'assemblée, afin de rendre celle-ci plus rapide et plus efficace.

### 9.2 Tirage des prix de présence (au sort ou par questions-réponses)

Plusieurs opinions sont émises pour le fonctionnement du tirage des prix de présence et l'option tirage au sort semble plus appréciée par les personnes déléguées, vu la longueur des réunions. Le tirage se fera une fois l'assemblée générale terminée.

## 10. FORMATIONS SOIRS ET FINS DE SEMAINE

Le CSSTL a informé le SERV qu'il n'accepte plus de libération cette année, sauf pour l'élaboration des PI, puisque nous sommes en contexte de pandémie et de pénurie d'enseignants. L'Université de Montréal offre une formation pour les enseignants associés qui se déroule le soir et le samedi. Le SERV a fait savoir son mécontentement.
Le CSSTL dit ne pas avoir d'influence sur les horaires de cette formation puisque ce sont les modalités de l'Université. Toutefois, la présidente a eu des informations contraires provenant de l'université. Les enseignantes et enseignants ne veulent pas pénaliser les stagiaires, mais il est inacceptable de devoir suivre la formation de soir et le samedi.

Proposé par Sylvette Dubé,
Appuyé par Cynthia Bilodeau :

**A2021-CD-DEC-14** **Il est résolu à majorité** que les personnes déléguées du SERV recommandent aux membres de refuser toutes les formations reliées aux stagiaires et toutes les rencontres mentors-mentorés le soir ou la fin de semaine.

Proposé par Myriam Bouthillier,
Appuyé par Cynthia Bilodeau :

**A2021-CD-DEC-15** **Il est résolu à l'unanimité** qu'une lettre soit envoyée au CSSTL indiquant le grand intérêt de plusieurs enseignants à suivre la formation pour les enseignants associés, mais pas sur leur temps personnel.

Proposé par Véronique Lefebvre,
Appuyé par Yvane Morin :

**A2021-CD-DEC-16** **Il est résolu à l'unanimité** que les membres suivent la formation des enseignants associés lorsqu'elle sera offerte de jour avec libération.

## 11. QUESTIONS DIVERSES

Une enseignante demande si l'horaire des journées pédagogiques peut débuter à 8 h 30 et si la direction peut mettre une réunion à cette heure.
Il n'y a pas d'horaire fixe lors des journées pédagogiques, mais la charge de travail doit tendre à ne pas dépasser 5 h maximum.

Une enseignante demande des informations à propos de la consigne qui dit 1 symptôme de la COVID-19 et observation à la maison pour 24 h. Un suivi sera fait par courriel.

Des précisions sont apportées concernant l'horaire de l'enseignement à distance.

## 12. VARIA

a) **Accès technologique :** on demande qui doit gérer toute l'organisation de l'enseignement à distance en ce qui concerne les besoins Internet et technologiques des familles. Dans certaines écoles, il semblerait que la tâche soit demandée aux enseignants. On rappelle aux personnes déléguées que lorsqu'une nouvelle tâche est demandée et que celle-ci ne fait pas partie de la fonction générale des enseignants, c'est probablement parce que cette tâche ne doit pas être réalisée par les enseignants. Il faut développer le réflexe de dire non si la tâche nous semble appartenir à un autre corps d'emploi.

b) **Budget du CPM dans les écoles :** nous croyons que le budget restant ou non utilisé ne peut se voir réapproprié par le CSSTL ou le Gouvernement. Les enveloppes budgétaires provenant des conventions collectives sont protégées et demeurent aux postes budgétaires auxquels elles sont dédiées. Des vérifications seront faites auprès du CSSTL.

c) **Masques de procédure** : Une problématique est soulevée par les enseignants en éducation physique de l'école Notre-Dame-de-Lorette. Il semble y avoir un seul fournisseur de masques pour le CSSTL. Ceux du Costco sont plus solides. La direction de l'école s'en occupe. Dossier à suivre.

Levée de l'assemblée à 19 h 35

Véronique Lefebvre
Présidente

Katia Lapointe
1er membre siégeant à l'exécutif